

L'Archipel, journal des îles Comores

Encart de présentation

**E C O L E F R A N Ç A I S E H E N R I M A T I S S E
M O R O N I - U N I O N D E S C O M O R E S**

L e m é d i a e n b r e f

Le média dont fait l'objet notre reportage s'appelle *L'Archipel*. Il s'agit du premier journal indépendant des îles Comores. Sa particularité est d'être porté par une seule et unique personne, monsieur Aboubacar Mchangama. Il en est à la fois le directeur et le rédacteur. Il est également le correspondant de l'Agence France Presse (AFP) en Union des Comores. *L'Archipel* s'adresse à l'ensemble de la population des îles et sa parution dépend étroitement des événements de la vie aux Comores.

N o t r e é c o l e

Portant le nom du célèbre peintre français « Henri Matisse », l'Ecole française de Moroni, en Union des Comores, a un effectif de 425 élèves composé de 207 filles et de 218 garçons.

Le primaire compte 271 élèves et le secondaire 154 élèves, classe de 2nde comprise. L'Association de l'Ecole Française Henri Matisse tire son existence des accords de coopération en matière de culture et d'enseignement conclus le 10 novembre 1978 entre le gouvernement comorien et le gouvernement français. L'adresse courriel de l'école est la suivante : ecolefrancaise@comorestelecom.km

Un site Internet a été créé récemment : <http://www.ecole-matisse.org>



Ecole Henri Matisse
© Ecole H. Matisse – Moroni (2011)

N o t r e é q u i p e d e r é d a c t i o n

Notre équipe de rédaction est composée de deux élèves de la classe de 3^{ème}, Mauro Aguiar-Martins et Julien Brignot-Galeano, âgés de 15 ans, encadrés par monsieur Ibrahim Saadi, documentaliste, et monsieur Rudy Cochez, professeur de lettres.

N o t r e e n v i r o n n e m e n t

L'Union des Comores, d'une superficie de 2 170 km², est composée de trois îles : Mohéli (Mwali), Anjouan (Ndzouwani) et la grande-Comore (Ngazidja). La population des Comores est de 752 438 habitants. Moroni, la capitale où nous habitons, compte 61 000 habitants. La plus grande partie de la population est rurale et vit de culture vivrière ou de la pêche. Les îles exportent néanmoins de la vanille, de l'ylang-ylang et des girofliers. Le pays n'est pas auto-suffisant sur le plan alimentaire, ce qui rend la situation économique difficile. La diaspora comorienne, très solidaire, subvient d'une façon importante à la survie de la population en envoyant de l'argent au pays. Les pénuries en eau, en électricité ou en essence sont chroniques et, parfois même, des produits alimentaires de base viennent à manquer. Le tourisme, un secteur prometteur pour le pays, et les infrastructures adéquates sont encore peu développés.

L'Archipel, journal d'un seul homme ou média pluraliste ?

Monsieur Mchangama, directeur et unique rédacteur du journal L'Archipel, publié dans les îles Comores, nous a fait part d'une aventure, celle de la naissance, au milieu de l'Océan Indien, d'un journal placé sous le signe de la démocratie et de la justice.

Une naissance difficile

L'Archipel est né en 1985. Il a eu des débuts difficiles dans un contexte insulaire où, l'information circulant vite, en particulier sous les badamiers des places publiques, les journaux n'apparaissaient pas comme une nécessité et où le statut du journaliste avait du mal à s'affirmer. Dès sa naissance, la diffusion de L'Archipel a été interdite pour « non-respect des formalités », bien que monsieur Mchangama, son directeur, précise qu'à l'époque aucune « formalité » n'était nécessaire ; puis elle l'a été une seconde fois en raison de la publication d'un article non autori-

sé. Il a fallu, ajoute monsieur Mchangama, une tragédie, l'assassinat du président Ahmed Abdallah en 1989, pour que le journal puisse enfin paraître. A l'époque, tout n'était pourtant pas gagné : notre interlocuteur se souvient encore de ses quelques séjours dans « des appartements d'une extrême fraîcheur », comme aurait dit Voltaire, après certains de ses articles peu goûtés... C'est peut-être cette naissance difficile qui a placé le journal sous le signe de la liberté, quoique le mot « signe » soit peut-être mal choisi, puisque monsieur Mchangama déclare

justement ne pas croire à la fatalité mais au contraire à la responsabilité de l'homme et à la justice.



Monsieur Mchangama
© Ecole H. Matisse – Moroni (2011)

Un public à conquérir

Les idéaux portés par le journal ont eu un certain mal à s'imposer auprès du public. En effet, au départ, le nombre de lecteurs était très réduit : le coût de publication jouant sur le rythme de parution, ceux-là étaient difficiles à fidéliser, d'autant plus que l'aspect novateur du journal pouvait parfois les déconcerter. « La société comorienne, nous dit monsieur Mchangama, est très

conservatrice, même si elle est aujourd'hui en pleine mutation, et a tendance à repousser le changement, source d'incertitudes, au profit de ce qu'elle connaît déjà ». En dépit de ces lourdeurs, le journal n'a pas tardé à se développer car il s'est rapidement donné pour priorité de s'intéresser au quotidien de la population, même si sa publication reste aujourd'hui encore irrégulière.

« La société comorienne est très conservatrice, même si elle est aujourd'hui en pleine mutation, et a tendance à repousser le changement, source d'incertitudes, au profit de ce qu'elle connaît déjà. »

Jusqu'ou donner la parole ?

C'est une vision démocratique qui anime *L'Archipel*. Même si monsieur Mchangama est le seul rédacteur des articles, il affirme s'efforcer de favoriser la divergence d'opinion en variant ses sources d'information. Certes, donner la parole à tous n'est toujours sans poser de questions, surtout dans une société africaine où la tradition orale est omniprésente. En effet, il faut veiller à ce que la diffusion des informations ne puisse causer de tort à autrui. Monsieur Mchangama

nous confie avoir eu plusieurs fois des problèmes de conscience : « J'ai une information qui me semble importante mais qui peut causer du tort à quelqu'un. Qu'en faire ? Dois-je privilégier l'intérêt général que servirait cette information ou protéger la personne, une source journalistique par exemple, que pourrait mettre dans l'embarras la diffusion de l'information en question. Pour ma part, je reconnais avoir plutôt protégé les individus ».

« J'ai une information qui me semble importante mais qui peut causer du tort à quelqu'un. Qu'en faire ? Dois-je privilégier l'intérêt général que servirait cette information ou protéger la personne, une source journalistique par exemple, que pourrait mettre dans l'embarras la diffusion de l'information en question ? »

La question des sources

Quand on demande à monsieur Mchangama comment il trouve ses informations et ses sources, il nous répond d'ailleurs avec une certaine réserve. En ce qui concerne les événements quotidiens, il les appréhende assez naturellement par sa proximité avec le peuple comorien et sa fréquentation habituelle des diverses classes de la société ; en revanche, il souhaite rester discret sur ses sources dans les différentes institutions, non seulement parce que sa déontologie l'y oblige mais aussi pour conserver la confiance de ses contacts. Même si le journal est indépendant, il lui faut donc faire preuve d'une certaine prudence.



Numéros du journal *L'Archipel*
© Ecole H. Matisse – Moroni (2011)

Objectivité ou honnêteté ?

La conscience du journaliste l'empêche aussi parfois de révéler certains faits, de peur de créer une polémique dont les conséquences pourraient être plus destructrices que constructives. En tout état de cause, *L'Archipel* refuse de s'intéresser au sensationnel, mais préfère apporter son éclairage des faits et

laisser à chacun sa liberté d'opinion. Bien sûr, cela renvoie à la question de la subjectivité du journaliste. Monsieur Mchangama avoue être assez séduit par le modèle journalistique anglosaxon qui place le rapport brut des faits au cœur de sa déontologie. Cependant, cette conception du métier et des médias a aussi

ses limites car comment rapporter un fait sans y placer une part de subjectivité ? C'est pourquoi Monsieur Mchangama prône, pour son journal, l'objectivité dans la relation des faits et l'honnêteté dans le traitement de l'information.